

SPUQ INFO

BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES



La grève : oser lutter!

// JACQUES PELLETIER – Département d'études littéraires

Défiant les sombres pronostics des oiseaux de malheur qui leur prédisaient le pire, les professeures, professeurs de l'UQAM, d'abord intimidés, sont entrés en grève avec une hésitation compréhensible. On leur faisait valoir que leur lutte était vouée à l'échec, d'une part parce que la direction de leur université ne possédait pas les ressources pour satisfaire leurs revendications, d'autre part parce que celles-ci apparaissaient exorbitantes en période de crise. Dans une conjoncture aussi catastrophique, chacun, on le sait, doit se montrer heureux de conserver son emploi et ce qu'on veut bien lui concéder comme conditions de travail.

Malgré cela, les professeures, professeurs de l'UQAM ont fait une longue grève de sept semaines comportant deux revendications principales. D'abord une demande de création de 300 postes pour assurer la relance de l'UQAM et la doter d'un corps professoral équivalent à celui des autres universités. Ensuite un rattrapage salarial visant à combler l'écart d'environ 10 % creusé entre leur salaire et celui de leurs collègues du réseau UQ.

Ces deux objectifs ont été atteints en partie, pour moitié en ce qui concerne la création de nouveaux postes, aux trois quarts en ce qui regarde le rattrapage salarial. En revanche, le syndicat a dû céder sur une question normative : l'intégration des doyennes, doyens, jusqu'ici membres du syndicat, dans l'appareil de direction de l'université. La victoire n'est donc pas totale mais, dans les temps difficiles que nous traversons, elle représente tout de même un gain aussi substantiel que réel.

Au total, la grève a été très suivie par la grande majorité des professeures, professeurs, un sentiment d'appartenance et de solidarité nouveau s'est noué dans le feu de l'action, sur les lignes de piquetage et dans les manifestations, et une relève dynamique et énergique a émergé. Et surtout ce syndicat a fait la preuve qu'il faut oser lutter, y compris en période de crise, et peut-être plus particulièrement dans ces temps difficiles où la résignation, qui sévit dans plusieurs milieux, condamne à l'inaction et à l'échec ceux qui s'y abandonnent.

La grève du SPUQ démontre le contraire : la lutte peut payer et procurer, à tout le moins, des motifs de dignité et de fierté qui valent largement qu'on s'y engage avec conviction et de manière résolue. En cela elle est une inspiration et un exemple à suivre. □

273
mai 2009

SOMMAIRE //

- LA GRÈVE : OSER LUTTER ! jacques pelletier -1
- LA GRÈVE, MON BILAN PERSONNEL rachel chagnon -2
- LE SENS DU LOGO SPUQ bertrand gervais -3
- TABLEAU DU XXIF SIÈCLE monique régimbald-zeiber -4
- UNE VICTOIRE SYNDICALE, MAIS SANS DOUTE UN PEU PLUS QUE CELA pierre jasmin -5
- DE LA RÉMUNÉRATION DES PROFS AUX INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES éric george -6
- LA RÉBELLION ORANGE marie hazan -7
- BILAN DE LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES PROFESSEURES, PROFESSEURS comité de négociation -8
- UNE MÉMORABLE MOBILISATION, UN DÉPLORABLE DÉNOUEMENT louis gill -10
- LE TEMPS DE L'ARMISTICE jules duchastel -11
- POURQUOI ADRESSER UNE MOTION DE BLÂME AU RECTEUR ? david mandel -12
- HÉRITIERS DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ! françois bergeron -13
- ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF, AU CONSEIL EXÉCUTIF ET AUX INSTANCES DE L'UQAM -13
- CORBO : DEHORS ! jean-françois côté -14
- RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009 -15



La grève, mon bilan personnel

// RACHEL CHAGNON – Département des sciences juridiques

Première expérience pour la plupart d'entre nous, la grève des professeurs, professeurs de l'UQAM fut un lieu privilégié de réappropriation de notre université et un espace de réflexion fort intéressant sur nos liens à notre institution et nos liens avec le reste de la communauté de l'UQAM.

En ce qui me concerne, cette grève fut avant tout une grande aventure humaine. Elle m'a permis de voir mes collègues sous un autre jour et de sortir des murs de mon département. J'ai découvert à quel point nous étions nombreux à apprécier la structure collégiale de l'UQAM et la grande liberté académique que permet cette structure. J'ai réalisé aussi que je partageais, avec une très grande majorité de mes collègues, ce souci de préserver le rôle social unique de notre université. Ces rencontres ont scellé mon attachement à notre institution. Pour moi, cette grève est donc une grève très réussie à plus d'un titre.

J'ai par contre aussi découvert que la direction de l'UQAM est peu en phase avec sa communauté et utilise des techniques de négociation indignes et démodées. En effet, à l'heure de la négociation raisonnée et du « management à visage humain » notre direction a choisi les jeux de chats et de souris, les tactiques d'intimidation, et un mépris affiché à l'égard des maîtres de langue. Ce mode de négociation est basé sur l'antagonisme, vise essentiellement à vaincre l'adversaire et non à obtenir un consensus acceptable pour tous. Ce choix de nous traiter de la sorte m'a personnellement choquée.

Exemple de ce type de tactique, nous avons découvert pendant cette grève que notre employeur, pourtant désespérément à

gratter des fonds de tiroir, avait embauché une agence de sécurité, le Bureau canadien d'investigation, avec pour seul et unique mandat de nous surveiller. Cette surveillance a essentiellement été utilisée par l'UQAM afin de fournir au très dispendieux cabinet d'avocats Heenan Blaikie (c'est le cabinet qui défend Wall-Mart contre ses anciens employés de Jonquière) les preuves utiles à une injonction en vue de limiter notre piquetage.

L'embauche de ce cabinet est d'ailleurs discutable à plusieurs titres. D'abord, ce type d'injonction est si facile à obtenir que n'importe quel avocat avec des connaissances moyennes en droit du travail aurait très bien pu faire l'affaire, à un coût nettement moindre. Mais, et c'est ce qui me déçoit personnellement le plus, notre direction a choisi un cabinet reconnu dans le monde du travail montréalais pour sa grande dureté à l'égard des travailleurs et de leurs syndicats. Ce choix, jumelé aux méthodes de négociation choisies par la direction, semble symptomatique d'une vision hiérarchisée et antagoniste des rapports de travail. Il faut donc se poser la question, notre direction croit-elle en la collégialité de notre institution?

Je ne suis pas certaine que mon attachement pour l'UQAM telle qu'elle est aujourd'hui est partagé par ceux qui sont à sa tête et qui normalement devraient être les plus acharnés à vouloir la protéger. J'aimerais que cette grève marque le début d'une prise en main de notre institution par les personnes qui veulent la défendre et faire ce qu'il faut pour qu'elle ne devienne pas une université « comme les autres ». Il est grand temps que nous déposions notre propre plan stratégique pour la relance de l'UQAM et que nous cessions de nous faire imposer une vision de notre université qui ne correspond pas à nos aspirations collectives. □

BULLETIN DE LIAISON DU SPUQ

SPUQ-INFO, UQAM
BUREAU A-R050
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3P8

TÉLÉPHONE : (514) 987-6198
TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3014
COURRIEL : spuq@uqam.ca

SITE INTERNET :
<http://www.spuq.uqam.ca>

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO//

Jean Bélanger
Francis Bergeron
André Breton
Rachel Chagnon
Comité de négociation
Jean-François Côté
Jules Duchastel
Éric George
Bertrand Gervais
Louis Gill
Marie-Cécile Guillot
Marie Hazan
Pierre Jasmin
Lucie Lamontagne
Michel Laporte
David Mandel
Monique Régimbald-Zeiber

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 21 MAI

12 h 30

J-M400

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

jeudi, 28 mai 2009, 9 h à 10 h 30

Salle A-M050, Pavillon Hubert-Aquin (Près de la Bibliothèque centrale)



Le sens du logo



// BERTRAND GERVAIS – Département d'études littéraires

J'ai été pendant une session l'assistant de Michel van Schendel, pour un cours au bac en études littéraires. Michel a longtemps milité au SPUQ, il en a même été le président.

Le cours se donnait en soirée, les étudiants étaient blasés. Michel arrivait souvent fatigué, et il ne suivait que rarement ses notes. Mais ses cours étaient fascinants. Une séance en particulier m'est restée en tête toutes ces années. Comme un moment d'un rare intensité, d'autant qu'il était totalement inattendu.

Michel avait décidé de nous faire une analyse iconique du sigle du syndicat. Oui. Le sigle, ou plus précisément, le logo du SPUQ.

Pendant près de trente minutes, il nous a expliqué le choix derrière chacune des lettres du logo. Les étudiants du cours n'avaient qu'une faible idée de ce qu'était le SPUQ et, surtout, le sujet de l'exposé était aux antipodes de leurs intérêts. C'était un cours de littérature, après tout. Mais Michel n'en avait cure. Pour lui, le logo du SPUQ valait bien un poème. Il était tout aussi chargé symboliquement et, comme toute production sociale, il était important d'en comprendre les implications sous-jacentes.

Quelle est la lettre la plus importante de ce logo ?

C'est le « s ». On le voit d'emblée. Non seulement la lettre est au début du sigle, mais, typographiquement, elle est la plus épaisse et la plus grosse des quatre. En fait, la densité des lettres du logo est décroissante. Les lettres sont sur une même ligne, elles ne dessinent pas un triangle ou un cercle; elles ont la même taille, c'est leur densité qui varie. Et le choix du caractère.

Le « s » est en italique. La lettre est inclinée. Elle pèse de tout son poids sur le « p », le « u » et le « q ». Ce n'est évidemment pas innocent, c'est parce que le syndicat, comme

instance, est l'entité la plus importante de ce groupe. La signification en est évidente : le syndicat, comme regroupement, pèse sur l'ensemble des professeurs pour qu'eux-mêmes mettent de la pression sur l'université qui elle-même bute contre le Québec. Le « s » est comme la locomotive arrière d'un train. Elle fournit le mouvement à l'ensemble.

Le « p » est incliné lui aussi et il presse sur le « u », mais il est plus étroit typographiquement que le « s ». C'est bien parce qu'un ensemble d'individus réunis est moins important qu'un regroupement dûment constitué pour assurer la défense des intérêts communs.

Mais les professeurs sont la force vive de l'université, et leur rôle est bien de peser de tout leur poids sur l'institution pour la faire pencher, et cela du bon côté. Si le temps est représenté comme une ligne, celle-ci est toujours orientée vers la droite. L'italique oriente les lettres dans le sens du passage du temps. Il signale bel et bien la progression, le mouvement, le dynamisme. En ce sens, la seule lettre qui n'est pas en italique est le « q » du Québec, et c'est bien parce que le Québec, dans cette logique, n'agit pas, il est ce sur quoi on agit en tant que groupe.

Le « u » de l'université est encore plus étroit, ce qui atteste de sa véritable valeur : l'université n'est jamais que le résultat des forces déployées par ses professeurs. L'université, en tant qu'institution ou administration, est moins importante que ceux qui la constituent au premier chef. D'ailleurs, le logo le dit bien, la forme même que prend l'université lui est dictée par ses professeurs. Le « u » n'est pas l'élément typographique dominant de ce logo, il est subordonné aux deux autres. Une université n'est rien sans ses professeurs (et ses autres corps d'emploi, il va sans dire).

Le jeu des forces en présence dicte aux lettres leur forme et leur densité, mais les trois premières constituent une totalité, ce qui apparaît nettement quand on les compare

à la dernière lettre, le « q », la seule à ne pas être en italique. Cette différence signale que le syndicat des professeurs de l'université constitue malgré tout une totalité, totalité qui s'oppose typographiquement au Québec. Le q romain est la plus étroite des lettres, la plus mince, et c'est contre elle que viennent buter les trois autres réunies. Le Syndicat des professeurs de l'université pèse sur le Québec. Pour quelles raisons? Pour le transformer, assurément, si on revient à notre histoire récente. L'UQAM et le réseau de l'UQ ont été créés afin de compléter la révolution culturelle et sociale que nous avons connue et qui a cherché à remplacer l'église par l'école et la foi par le savoir, comme principes fondamentaux de notre société. L'architecture même du pavillon Judith-Jasmin en est l'expression, par son utilisation postmoderne des restes de l'église Saint-Jacques.

Le Québec semble par contre résister à ce mouvement, ce que la forme même de la lettre ainsi que le caractère romain utilisé indiquent. Le logo du SPUQ était et reste encore non pas tant une déclaration de guerre que la représentation d'une tension fondamentale au sein de notre société, tension entre, d'une part, l'éducation et ses besoins, que représente l'université, et, d'autre part, le gouvernement de la province, avant tout préoccupé de gestion et de rectitude financière.

Je ne sais pas si le vocabulaire est le bon, si je suis resté fidèle aux propos de Michel. J'en ai sûrement beaucoup oublié... Mais, il ne peut pas me le reprocher, il n'est plus là. Nous, par contre, nous y sommes encore. Et la lutte n'est pas finie. □

NDLR. Le logo du SPUQ est l'œuvre de notre collègue Frédéric Metz, professeur à l'École de design.



Tableau du XXI^E siècle

// MONIQUE RÉGIMBALD-ZEIBER – École des arts visuels et médiatiques

M^{me} Monique Jérôme-Forget, à l'occasion du dépôt du dernier de ses budgets, a peint le Québec du XXI^E siècle. Ce Québec, disait-elle, sera vert et technologique. Cela imposait nécessairement des priorités qui ont justifié un budget de crise laissant intacts les portefeuilles de la santé et de l'éducation. Dedans la crise, devant le déficit annoncé et au sortir de la grève des professeurs de l'UQAM, il convient de nous demander comment se créera ce Québec du XXI^E siècle et quelle sera la place qui nous y sera assignée?

Ce bout de réflexion, je le construirai à partir de considérations qui sont liées à la méthode du peintre. Après tout, c'est aussi mon métier.

En gros disons que peindre un tableau comporte un projet, un sujet, des matériaux. Cela pose des problèmes d'espace et de composition. Cela impose la nécessité de prendre du recul. Toujours.

Titre du tableau : le Québec de demain. Un paysage

Description. À l'arrière-plan, il y a un bleu sale, assez dense. Le Saint-Laurent. Majestueux. Au plan médian, il y a un volume de briques jaunâtres. Le Saint-Luc. Massif. À l'avant-plan, il y a plusieurs formes de couleurs, textures et volumes variés. C'est l'UQAM. Ce paysage-là est urbain, universitaire et montréalais.

C'est le moment de prendre du recul, reconsidérer le projet, l'espace, la composition.

L'UQAM, c'était le projet du XX^E siècle. Et puisque le siècle a changé, il faudra bien se demander en quoi et comment le projet a aussi changé? Le discours du dernier budget nous le dit clairement et fièrement : le nouveau projet est un Québec vert et technologique. Il se situe dans une perspective éducation et santé. Le peintre est maintenant forcé de reconnaître que son nouveau projet donne à l'espace qu'il croyait maîtriser une tournure inattendue et, en conséquence, la composition du tableau pourrait s'en trouver altérée de façon significative.

Le gouvernement Charest est aux prises avec deux dossiers dont la complexité se polarise sur une question d'espace. Comment composer avec cela? D'un côté, l'UQAM des sciences humaines qui n'a cessé de se développer, assumant sa mission certes bien campée dans le XX^E siècle, mais en prenant aussi la responsabilité de trouver et de définir sa place dans le XXI^E siècle. Cela a voulu dire, entre autres, des programmes aux cycles supérieurs, identifier de nouveaux besoins, construire un pavillon des Sciences. Les moyens, eux, n'ont pas vraiment été

ajustés. Résultat : bavure, scandale et traumatisme sans précédent dans l'histoire des universités au Québec.

De l'autre côté, une autre université, une montagne, le CHUM, un projet sciences et technologies toujours dans la perspective santé/éducation, un terrain impossible à décontaminer, un plan B au centre-ville de Montréal.

Nous voici au cœur des problèmes d'espace et de composition du tableau Québec XXI^E siècle où l'accumulation des masses et des volumes de l'UQAM tient une place trop importante. Alors, comment ajuster ce tableau, en compléter la composition? C'est ce que Gouvernement Charest, ce petit peintre sans vision ni talent, s'acharne à décomposer. Depuis qu'il est au pouvoir, sa stratégie en regard de l'UQAM risque à tout moment de gâcher le tableau.

Autrement, comment expliquer les millions promis-pas-promis, et encore les combien de millions investis à l'Université de Sherbrooke-à-Longueuil? Comment expliquer le silence protecteur qui entoure les responsables du scandale de l'Îlot Voyageur? Comment expliquer cette construction « verte », vide et inachevée que nous regardons pourrir, là, juste en face de la Grande Bibliothèque? Comment expliquer les innombrables cafouillages, changements de cap, reports et rebondissement du projet du CHUM? Et enfin, comment expliquer la position du gouvernement libéral en regard des PPP dans ces deux dossiers? Cette crise-là ne date pas d'hier. Elle n'est pas mondiale. C'est la nôtre.

Cette grève de 2009 nous aura sortis de la stupeur de l'épisode de l'Îlot Voyageur. Peut-être nous aura-t-elle amenés à entrevoir la possibilité de composer ensemble le tableau « Québec XXI^E siècle », à nous en reconnaître le talent, la volonté et l'énergie, à comprendre que ce tableau est un polyptique autrement plus complexe que le paysage d'abord décrit, et que la place l'UQAM y est à l'avant-plan. □



Une victoire syndicale, mais sans doute un peu plus que cela

Ou « ¡el pueblo unido jamás será vencido! »

Texte d'abord publié sous une première version dans www.lautjournal.info du 30 avril.

// PIERRE JASMIN – Département de musique

Régnaient 1- de malsaines fermetures de programmes à cause d'un plan facultaire institutionnel téléguisé par une direction autoritaire mue par l'obsession de « rationaliser »; 2- des professeurs démotivés se sentant fragilisés par suite de la signature machiavélique par la direction d'une convention des personnes chargées de cours assurant plus de 60 % des cours de 1^{er} cycle; 3- un conseil d'administration piloté par une Isabelle Hudon soucieuse de transformer son mandat en celui d'une chambre de commerce avec « clientèle étudiante » et programmes « rentables » pour soi-disant sortir l'université du marasme pourtant dû à des aventures immobilières néolibérales inspirées des PPP.

En outre, en pleine crise économique voyant une centaine de milliers de travailleurs du Québec perdre leur emploi, voilà le moment choisi, en février, par le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Montréal pour réclamer de nouveaux postes et des augmentations de 11 % en déclenchant une journée d'étude, puis des journées de grève, par des températures frisant les moins vingt! Les sourires carnassiers des petits *boss* de la direction uqamienne en disaient long sur leur persuasion de nous écraser très vite, nous coinçant en tenailles avec la complicité du négociateur du Conseil du Trésor, Gilles Charland.

Comment s'est opérée la magie d'un tel renversement de situation qui a vu la création de 145 nouveaux postes (ce qu'aucun recteur n'a pu obtenir depuis la première des 40 années d'existence!) et l'atteinte de l'objectif salarial fixé? Par une bonne vieille so-so-so-solidarité exemplaire! D'abord, des piquets de grève joyeux et déterminés avec une équipe syndicale soudée derrière 1- son

chef négociateur, Jean Bélanger, avançant ses arguments de béton avec une logique imparable et 2- sa présidente, la littéraire Michèle Nevert, émotive devant ses troupes qu'elle galvanisait par son éloquence, mais d'un calme imperturbable devant la ministre Courchesne et les journalistes souvent sceptiques, parfois hargneux. La hausse demandée fut exprimée par l'objectif réaliste d'une parité incontournable avec les conventions des profs de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de Chicoutimi. Quant aux nouveaux postes, ils se justifiaient 1- pour contrer le sous-financement auquel les gouvernements successifs avaient soumis la seule université « PPP, Populaire, Publique et Parlant français » – un des nombreux slogans apparus pendant la grève menée avec imagination –; 2- et surtout pour soulager les étudiantEs trop peu encadrés et les employéEs de soutien écrasés de responsabilités, qui furent d'une solidarité exemplaire, conscients que l'objectif premier de la grève leur tendait la main, loin de tout corporatisme.

Malgré l'exceptionnelle unité syndicale maintenue avec des votes (secrets!) de grève passant d'une première majorité des trois quarts à plusieurs de 90 %, subsistait le mépris du gouvernement, s'accommodant de sept semaines de grève qui lui économisaient plus d'un million de dollars chaque semaine, avec en bonus la poursuite des cours à majorité assumée par les chargéEs de cours, cahin-caha à travers des grèves étudiantes sporadiques et parfois mal coordonnées.

Mais dès le début de l'opération, le SPUQ misa sur sa conscience d'avoir été le seul à dénoncer les aventures immobilières que les collaborateurs gens d'affaires du conseil d'administration avaient laissées se « développer »; et plutôt que de s'enfoncer dans une tactique de défense misérabiliste, les grévistes allaient au front dans les médias avec une offensive de fierté humaniste

(l'UQAM, c'est nous!), formidablement appuyés par la CSN (admirables Claudette Carbonneau et Gérald Larose), par plusieurs autres universités (en particulier Guy Rocher de l'UdeM et Cécile Sabourin, présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université) et par les valeureuses Louise Harel et Françoise David.

Nous allions ainsi inspirer une solidarité sociétale exemplaire, culminant le 21 avril par une manifestation devant l'Assemblée nationale, où Amir Khadir de Québec solidaire et de nombreux députés du Parti québécois nous rejoignirent, stimulés par le discours sous la pluie de la chef de l'opposition, madame Pauline Marois, et par les piques parlementaires d'une Marie Malavoy inspirée. Et le lendemain, il y eut cette tactique, certes un peu baveuse, du SPUQ *acceptant* le projet d'entente à 98 %, « sous réserve de voir une réelle parité, de conclure la convention des maîtres de langue et un protocole de retour au travail acceptables » (sic!). Les journalistes en perdaient leur latin, certains annonçant à tort que la grève était finie. Et la ministre Courchesne avait beau brandir la menace d'une loi spéciale, tout était désormais joué en faveur des professeures, professeurs dont les piquetages colorés (le fameux foulard orange ralliant le NPD et le Bloc québécois) avaient essaimé à travers le quartier des affaires et le Vieux-Montréal des divers ministères. Même dans une manif devant Loto-Québec, nous rejoignait un Jici Lauzon représentatif de près de six cents signatures de personnalités solidaires, en partie écoeurées de voir le Parti libéral accorder au Casino de Montréal sa priorité d'investissement à 300 millions de dollars.

Après cette victoire exemplaire, ce sera à nous, professeurEs de l'UQAM, de mériter cette confiance d'un Québec de gauche revitalisé en pensant d'abord aux étudiantEs, à nos collègues maîtres de langue, aux employéEs syndiqués et aux étudiantEs auxiliaires d'enseignement, ainsi qu'à tous ceux et celles que nos services à la collectivité à caractère social aident à sauvegarder leur dignité. □

De la rémunération des profs aux inégalités économiques

// ÉRIC GEORGE – École des médias

À l'occasion de la grève qui a duré sept semaines, nous avons constaté à plusieurs reprises que la question de l'augmentation de notre rémunération n'était pas toujours facile à aborder. Je propose quelques éléments de réflexion à ce sujet. Passons sur le fait que, dans le contexte économique, nous aurions eu le culot de demander des augmentations de salaire au moment même où les licenciements se multipliaient. Les augmentations des salaires et les créations d'emploi obtenues vont incontestablement, à petite échelle bien entendu, contribuer à relancer l'économie.

Cela dit, je pense parler pour la grande majorité d'entre nous lorsque je reconnais être bien payé par rapport à la moyenne des salaires au Québec. Toutefois, pour effectuer toute comparaison, il importe de tenir compte de quatre facteurs. Premièrement, nous commençons notre carrière tardivement alors que certains travailleurs gagnent déjà leur vie depuis parfois une quinzaine, voire une vingtaine d'années et ont accumulé des revenus non négligeables, y compris éventuellement pour leur retraite. Deuxièmement, nous faisons partie des travailleurs qui font les plus longues études mais sommes bien loin d'être ceux qui gagnent le plus. Au contraire, faire des études entraîne le plus souvent des endettements considérables. Troisièmement, nous sommes loin la plupart du temps des 35 ou des 40 heures de travail par semaine. Ainsi, au cours de la grève, ai-je souvent entendu le chiffre de 60 heures et plus parmi mes collègues. J'ajouterai à ce sujet que notre profession fait partie de celles où le stress est le plus élevé. Quatrièmement, avec les métiers du secteur de la santé, ceux du secteur de l'éducation sont cruciaux en termes de (re)production sociale et biologique.

Maintenant, pour aller plus loin dans l'analyse, il importe de replacer la question de nos salaires dans un contexte plus global, les rémunérations dans nos sociétés relevant à la fois de l'économique, du politique et des rapports sociaux. Notre rémunération est en effet loin d'être uniquement le fruit de notre travail et de notre mérite. Elle est aussi liée aux travail des générations antérieures, à l'ensemble des connaissances et des savoir-faire accumulés, à la culture dans laquelle nous vivons et, ne le cachons pas, aux rapports d'exploitation et de domination existants au sein de nos sociétés. En conséquence, le système fiscal devrait jouer un rôle central, ce dernier ayant normalement pour but de permettre une redistribution des richesses. Or, dans le contexte du déploiement du capitalisme néolibéral, le système fiscal a tendance à être moins redistributif. Que l'on pense à la suppression des tranches d'imposition les plus élevées dans le calcul des impôts sur le revenu. Ou à la croissance des taxes sur la valeur ajoutée (TPS et TVQ) fondamentalement anti-redistributives. Pourtant, la question d'une refonte générale de la répartition des richesses m'apparaît d'autant plus cruciale qu'il est inhumain que, dans une même entreprise, deux travailleurs obtiennent des rémunérations qui diffèrent de 500, 1 000 fois, voire plus. Tout comme il est inhumain de voir qu'un milliard d'habitants vivent avec moins d'un dollar par jour.

Que faire, me direz-vous ? Peut-être commencer par se repolitisier au quotidien, par se repositionner en tant qu'intellectuels. L'hyperspécialisation qui nous guette dans le cadre de nos activités universitaires est dans une certaine mesure nécessaire pour approfondir les connaissances, mais constitue également un vrai problème faisant souvent de nous des experts incapables de porter un avis en dehors de notre champ spécifique de compétences, ce qui interdit quasiment *de facto* toute éventuelle adoption d'une posture critique puisque celle-ci ne peut se passer d'une analyse un tant

soit peu globale du monde. Or, ce que j'ai appris – entre autres – au cours de cette grève, c'est bien le fait que nous sommes plusieurs à partager ce point de vue alors qu'au fil des années, j'en étais arrivé à conclure que nous étions majoritairement conservateurs et que l'université n'avait plus grand chose à apporter en termes d'émancipation. Concrètement, je pense que nous devrions réinvestir nos cours en mettant en avant plus souvent la pensée critique, y compris évidemment à notre égard, car il serait regrettable de basculer du côté du dogmatisme. Par ailleurs, au-delà de nos campus, je pense à l'importance de s'investir dans le militantisme en autant que faire se peut pour aller plus loin. À chacun, à chacune ici de privilégier les collectifs qui luttent en faveur d'une meilleure répartition des richesses.

Enfin, je reviens directement aux discussions sur notre convention collective à propos de l'idée selon laquelle nous ne pourrions pas attirer les meilleurs professeurs, professeures avec des salaires inférieurs à ceux des autres universités québécoises. Si cet argument de la compétition est incontestablement valide, j'espère tout de même qu'il a ses limites. J'en suis en tout cas une preuve ayant été professeur à l'Université d'Ottawa avant de venir à l'UQAM. À une époque où le capitalisme tend à tout transformer en marchandise, où l'argent est érigé en étalon ultime, ne serions-nous pas capables de porter en nous d'autres valeurs transformatrices ? Tout en considérant qu'avoir des salaires comparables à ceux des autres universités québécoises relève en effet de la dignité. Par la suite, à nous d'œuvrer en faveur d'une nouvelle répartition des richesses tant à l'échelle du Québec qu'à celle de la planète. Le travail est immense. □



La rébellion orange

// MARIE HAZAN – Département de psychologie

Tout au long de ce conflit, écrire sur la grève me semblait à la fois une nécessité impérative et une gageure. J'ose le dire, cette période a été pour moi heureuse et la fin de la grève, pourtant attendue et désirée, a provoqué paradoxalement un sentiment de nostalgie. J'essaie encore de comprendre... Et si j'en parle avant que l'oubli ne s'installe avec la reprise de la routine et de la sécurité qui s'y rattache, c'est qu'il m'a semblé déceler chez d'autres collègues, rencontrés jour après jour sur les lignes de piquetage, les mêmes indices de cette disponibilité au moment présent et le même plaisir à cette sortie inespérée du tunnel de la session. Nous en garderons longtemps des souvenirs plus agréables que frustrants.

Pourtant, ces moments de frustration étaient très présents et je n'ignore pas que, pour plusieurs, cette grève a été plus un souci et une obligation, qu'une fête. Mais le sentiment dominant et l'ambiance étaient plutôt à la solidarité et au plaisir de la rencontre, de la fusion même et au désir de faire reconnaître nos droits et notre identité. Or les pourcentages de vote en faveur des résolutions proposées par l'Exécutif étaient révélateurs de l'unité et de la force du mouvement, ainsi que de la profondeur du malaise. Comme membre du Conseil syndical au moment du dépôt de la proposition il y a deux ans, je voyais venir clairement le point de non-retour. Malgré les nombreux avertissements et signes avant-coureurs, la plupart des professeurs n'anticipaient pas du tout cette grève et pour plusieurs se disaient « contre ». Mais, ils ont progressivement changé d'avis.

Car la grève semblait répondre, au moment où elle a commencé, à un besoin. Sinon, comment expliquer cet enthousiasme pour cette mise entre parenthèses de nos emplois du temps chargés et cet accueil de l'inattendu bienvenu? Cette disponibilité, cette ouverture immédiates ont d'abord provoqué un effet de surprise. Pour ma part, j'étais accablée par une session épuisante et qui me donnait

bien moins de gratifications que prévu. Mais je ne m'en suis aperçue que quand la grève a commencé. J'ai pu reconnaître les signes, pour ne pas dire les symptômes, du même souhait de répit chez d'autres collègues. Les sourires et les commentaires de plusieurs tout au long de cette grève en témoignaient.

Alors, l'effet de rencontre avec d'autres foudards orange sur les piquets de grève a été magique. J'ai retrouvé une légèreté et une bonne humeur oubliées et j'ai presque complètement délaissé tout ce qui jusque-là me préoccupait jour et nuit : articles, livres, cours, thèses, réunions et conciliations de toutes sortes. J'ai rencontré des collègues que je ne connaissais pas encore et j'ai enfin parlé avec ceux que je côtoyais depuis des années. En quelques jours, nous avons plus échangé qu'en plus de vingt ans !

Et la grève continuait malgré les aléas, le froid, le mépris de l'administration et surtout, l'incertitude quant aux négociations qui, au début, démarraient à tous petits pas. Ensuite, c'était la douche écossaise : l'espoir, suivi sans transition du désespoir, le premier coup dur étant l'injonction.

Je me suis rendu compte combien notre travail avait changé grâce aux « bienfaits » du courriel. Sous prétexte d'efficacité et de disponibilité, nous sommes joignables et sollicités en tous temps et en tous lieux. Et c'est la grève et l'arrêt brusque de la machine, qui a provoqué la prise de conscience du degré de compulsivité de la réponse automatique à un stimulus que constitue le courriel. L'occupation de la rue, malgré le froid et les intempéries et la fréquentation de plus en plus rare des lieux désertés de l'université, les couloirs et les bureaux où, finalement, nous ne nous sentions plus vraiment chez nous, contribuaient à donner un sentiment d'irréalité à tout ce qui n'était pas la grève. « *Je me laisse porter* », me dit une collègue et je trouvais que cela résumait bien nos états d'âme. J'aimais bien la

syntonie avec le Comité exécutif et les autres comités qui « nous organisaient ». Quelle surprise de recevoir la veille le programme du lendemain : horaires de piquetage et de manifestations, chèques et lunch, cette prise en charge était déstabilisante au début, étrangement reposante par la suite.

Tout à coup, l'espoir contre le mal de vivre des professeurs avait une couleur : orange, et un nom : SPUQ.

Un autre phénomène troublant était celui de la rumeur. Elle se répandait, enflait, provoquant espoirs et désespoirs, selon les tempéraments et les cultures des uns et des autres. J'ai tant de fois prédit le retour en classe pour la semaine suivante, que j'ai fini par ne plus du tout croire en la bonne foi de notre direction et du gouvernement. Et malgré mon optimisme légendaire, j'ai pensé presque imminente l'imposition de la loi spéciale, hypothèse prônée par une collègue, qui avait pour l'anticiper d'excellentes raisons historiques ! Enfin, la grève est finie et nous avons gagné.

Pour conclure, j'aimerais reprendre les propos de Gérald Larose en remerciant le Comité exécutif pour « *un exercice de démocratie exemplaire* ». Grâce à leur travail acharné et attentif, « ce conflit nous a appartenu de bout en bout ».

J'ai souhaité partager avec vous ces réflexions qui relèvent plus du témoignage que de l'analyse...

Alors, pour pasticher Freud, cette grève serait-elle la réalisation d'un rêve ? □

Bilan de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs

// LE COMITÉ DE NÉGOCIATION DU SPUQ – Normand Baillargeon, Jean Bélanger, Alain Brouillard, Laurence-Léa Fontaine, Mario Houde, Pierre Lebuis, Louis Martin, Guy Villeneuve

Alors que la poussière de la négociation commence à retomber, nous tenons à rappeler certains événements plus marquants. La négociation s'est amorcée en juin 2007 dans un contexte de plan de redressement. Ainsi, les discussions ont porté principalement sur les clauses normatives pendant les 18 premiers mois. Rappelons qu'à l'époque, l'horizon se limitait à une diminution de 40 postes et un gel des salaires pour cinq ans puisque c'était ce que l'on pouvait décoder du plan de redressement. Avec l'arrivée de Claude Corbo à la direction de l'UQAM en décembre 2007, la chose semblait encore plus négative, car ce dernier s'était engagé à mettre en œuvre ce plan de redressement en y ajoutant davantage de compressions (11 M\$ de plus).

Le point tournant dans cette impasse fut le dépôt, en juin 2008, du rapport du Vérificateur général du Québec, qui mettait en évidence que la responsabilité de cette mésaventure incombait non seulement à la direction de l'UQAM, mais aussi à la direction de l'Université du Québec et au MELS, qui ont autorisé toutes les dépenses, accepté l'augmentation de la marge de crédit et permis l'émission d'obligations. C'est à ce moment que la ministre Courchesne et le recteur Corbo déclaraient publiquement que : « *La communauté uqamienne n'a pas à payer pour la dérive immobilière* ».

À l'automne 2008, la négociation était interrompue dans l'attente de la nomination d'un nouveau comité de négociation patronal. Toutefois, le climat changeait car le 9 octobre 2008, le gouvernement s'engageait à prendre une charge de 180 millions pour le projet du Complexe des sciences et à verser les subventions conditionnelles de 65 millions qui avaient été retenues. Puis, le 13 novembre 2008, le gouvernement

renouvelait sa promesse de tenir l'UQAM indemne des conséquences financières de l'Îlot Voyageur. La direction avait désormais les données nécessaires pour poursuivre la négociation et donner une réponse complète au projet déposé par le SPUQ 20 mois plus tôt, mais de nouvelles raisons ont été invoquées pour retarder la négociation. Devant cette inertie de la partie patronale, le 4 décembre 2008, le Conseil syndical du SPUQ décidait d'exiger un dépôt patronal complet avant le 1^{er} janvier 2009 et de lancer une campagne de mobilisation sur un échéancier de 10 semaines visant à conclure le renouvellement de la convention collective pour le 15 février 2009.

À notre consternation, le lendemain, 5 décembre 2008, l'administration de l'UQAM et son CA (excluant les membres professeures, professeurs) signaient une entente avec le MELS imposant de nouvelles exigences conditionnant le versement des sommes promises. Dans la foulée, le recteur Corbo annonçait qu'il ne pouvait remplir ces conditions avant le 31 mai 2009. Le SPUQ a immédiatement compris que cette entente était une mise en tutelle déguisée consentie par l'administration en place.

La première rencontre avec le nouveau comité de négociation patronal eut lieu le 12 décembre 2008. La stratégie patronale visait encore à gagner du temps : l'UQAM devait présenter son budget révisé en janvier 2009; aucune proposition de nature financière ne pouvait être faite avant le dépôt de l'étude d'étalement; la direction ferait une offre « globale ». Le 15 janvier 2009, le recteur Corbo promettait au Conseil syndical du SPUQ qu'il ne laisserait pas traîner les choses. Mais, à l'échéance du 15 février, le comité patronal nous apprenait qu'il n'avait pas de mandat de négocier même si le contenu et les conclusions de l'étude d'étalement lui avait été présentés. Les premiers jours de grève ont alors été tenus, mais les discussions n'ont repris que le 12 mars à la suite du dépôt officiel de l'étude d'étalement réalisée par la firme

Aon. Celle-ci confirmait l'analyse syndicale qui avait été clairement exposée plusieurs mois auparavant dans les différents numéros du *Flash-Négo*.

L'ampleur et l'importance de la mobilisation du corps professoral n'ont pas été prises au sérieux par la direction et tout indiquait que l'UQAM n'avait rien obtenu du MELS pour répondre aux besoins de sa communauté et satisfaire, au moins partiellement, les demandes spécifiques des professeures, professeurs. Il a fallu attendre que le MELS s'inscrive dans cette négociation pour que les discussions sur les aspects financiers puissent s'entamer. Le 20 mars 2009, une première proposition fut transmise à l'Assemblée générale, faisant suite à une rencontre avec la ministre Courchesne et à des discussions MELS-UQAM et SPUQ. Qualifiée par le recteur Corbo d'« offre finale », ce projet d'entente comprenait 25 postes et un rattrapage salarial de 2 %, auquel s'ajoutait l'augmentation de 2 % (déjà acquise selon les paramètres de la politique salariale gouvernementale) et une suspension d'un an du droit de grève sans oublier la formation d'un comité sur la tâche professorale. À la suite du rejet prévisible de cette offre par les professeurs et devant leur indignation, M. Corbo s'est prononcé : la tâche des professeurs, a-t-il dit, n'est pas moins importante à l'UQAM qu'ailleurs! Malgré cette sortie du recteur, qui semblait vouloir défendre la tâche professorale, il ventait du même coup la proposition ministérielle, totalement inacceptable.

Ce n'est que le 26 mars que la négociation reprit et le 1^{er} avril, les représentants patronaux invitèrent le vice-recteur Robert Proulx à défendre leur demande consistant à sortir les doyens de l'unité d'accréditation. Visiblement, il n'y avait pas de négociation possible si cette demande n'était pas satisfaite, et ce, pour deux principaux motifs, soit de permettre la décentralisation des ressources et de permettre le congédiement du personnel de soutien au niveau des facultés.



Le 2 avril, M. Gilles Charland, nommé le jour même sous-ministre adjoint à l'Éducation, s'est invité à la table de négociation. C'est lors de cette rencontre que nous avons appris que la partie patronale n'avait jamais présenté au MELS de demandes concernant la création de nouveaux postes de professeures, professeurs. Nous en sommes alors venus à la triste conclusion que notre direction ne défendait, devant le MELS, ni la communauté de l'UQAM, ni la mission de l'institution, ni le droit pour ses professeures et professeurs à des conditions de travail équitables et équivalentes à celles prévalant dans les autres universités montréalaises ou québécoises.

Dans la semaine précédant le congé de Pâques, la négociation s'est poursuivie et a conduit à une nouvelle offre qualifiée d'« exploratoire, complète et aux éléments indissociables ». Le vice-recteur aux Ressources humaines, Pierre-Paul Lavoie nous présentait, entre autres, une demande visant à accroître le pouvoir de l'assemblée départementale afin de forcer les professeurs qui ne font pas assez de recherche à enseigner plus. Nous avons donc répliqué en présentant une contre-proposition méticuleusement détaillée qui incluait les clauses passées sous silence par la partie patronale. Nous demandions aussi de déterminer conjointement le nombre de postes de professeurs manquant à l'UQAM, et d'en faire la demande au Ministère. La direction avait l'opportunité de prouver son leadership et de s'appuyer sur le levier de notre grève pour demander légitimement les ressources nécessaires à la relance de l'UQAM. Une heure après la réunion, M. Lavoie rompait le dialogue affirmant au téléphone : « *vous n'avez pas compris, il s'agit d'une offre finale* ».

Le 17 avril, M. Charland nous présentait la première offre globale au nom du MELS. Cette offre « finale mais non officielle » exigeait, entre autres, le retrait des doyens de l'unité d'accréditation. Devant notre surprise, M. Charland a concédé que cette exigence ne venait pas du MELS mais de

la direction de l'UQAM, donc de notre recteur Claude Corbo. Nous nous sommes alors mis à penser que cette exigence était possiblement la demande la plus importante de la direction pour la relance de notre Université. Cette offre comprenait aussi les éléments suivants : une amélioration de nos conditions salariales, sans toutefois les rendre comparables à celles pratiquées au sein du réseau de l'UQ; une augmentation de 85 postes (incluant les postes hors-plancher d'emploi); mais aussi l'engagement de réaliser plusieurs études avec le MELS (portant notamment sur l'organisation du travail et la structure administrative). Ces études étaient encore plus vagues et plus larges que l'étude sur la tâche professorale rejetée avec indignation, et l'offre était assortie d'une menace de loi spéciale. Pour la première fois, il nous est apparu plausible que le recteur était prêt à utiliser, de manière insensée, l'opportunité d'une loi spéciale pour imposer unilatéralement les doyens cadres.

Le 21 avril en soirée, M. Charland nous présentait une « ultime proposition », où le nombre de postes était augmenté à 150 incluant les postes hors-plancher d'emploi et incluait une offre de rattrapage salariale sur l'UQTR avec un an de retard. Il n'y avait plus de comités d'étude tel que mentionné plus haut. Enfin, il aura fallu que les membres du SPUQ fassent une virée à l'Assemblée nationale le mardi 21 avril pour que nous obtenions à l'arrachée la création de 35 postes supplémentaires et un rattrapage salarial acceptable.

Le règlement de la convention collective des professeurs aura finalement créé, selon la ministre Courchesne, un coût additionnel de 19,8 millions par an... Toutefois, par-delà la reconnaissance « indirecte » du sous-financement de l'UQAM, le règlement représente bien plus : en assurant des conditions salariales comparables à terme à celles de nos collègues du réseau de l'UQ et en augmentant de façon significative le nombre de postes de professeurs,

ce règlement permet d'envisager la relance de l'UQAM. Ces gains sont ceux du corps professoral, qui a sacrifié sept semaines de travail dans l'unique but de défendre son institution ainsi que de tous les membres de la communauté qui les ont appuyés. Ce n'est certes pas un gain que l'on peut imputer à la direction de l'UQAM, qui a préféré à plusieurs reprises se braquer contre ses professeurs en proposant des offres dérisoires et dangereuses pour l'avenir de l'autonomie universitaire, en s'associant au MELS dans ses stratégies de négociation ou encore en imposant un changement de gestion de l'institution en sachant très bien que le corps professoral n'était pas unanime par rapport à cette mesure.

Nous souhaitons également rappeler qu'à maintes reprises, au cours de la négociation de la convention collective des professeurs et professeurs, nous avons réaffirmé la nécessité de poursuivre et de compléter la négociation avec les maîtres de langue associés à la grève des professeurs. Les résultats obtenus par nos collègues de l'École de langues sont significatifs en matière salariale en raison de la Politique d'équité salariale en lien avec la convention collective des professeures, professeurs, mais ils sont dérisoires sur les autres points, à commencer par le nombre de postes. Nous réaffirmons aux maîtres de langue notre solidarité. □

Une mémorable mobilisation, un déplorable dénouement

// LOUIS GILL, – professeur au Département des sciences économiques de 1970 à 2001. Il a occupé diverses fonctions à la direction du SPUQ au cours de cette période.

Quand j'ai su que plusieurs membres du Comité exécutif ont voté contre l'entente négociée qui a été entérinée par l'Assemblée générale avec une majorité de 91 %, j'ai eu un choc. Ma réaction spontanée a été de dire : bravo ! Si j'avais eu à voter sur cette entente, j'aurais moi aussi voté contre, sans hésitation. Je m'explique mal toutefois que les membres de l'Exécutif qui ont voté contre l'entente n'aient pas annoncé leur décision à l'Assemblée générale et ne lui aient pas recommandé de faire de même.

Très loin du compte

Pourquoi fallait-il, à mon avis, rejeter cette entente ? D'abord, parce qu'elle est très loin de répondre aux demandes syndicales sur les deux grandes questions qui ont motivé une grève de sept semaines hebdomadairement reconduite avec des majorités de plus de 90 % : le dramatique déficit de postes évalué à 300 et le déficit salarial de 5 % par rapport à l'UQ et de 10 % par rapport à la moyenne des universités québécoises.

Sur le plan des postes, non seulement le déficit de 300 n'est pas reconnu par l'administration de l'UQAM et le Ministère, mais leur nombre ne sera augmenté au total que de 145... dans cinq ans ! Cela représente une augmentation annuelle moyenne de 2,7 % qui sera en partie compensée par la hausse des effectifs étudiants, de sorte que le rapport étudiants/ professeurs aura à peine diminué au terme de cette période.

Quant aux salaires, selon les calculs effectués par le SPUQ, ils seront toujours inférieurs de 3 % à ceux de l'UQAC le 1^{er} juin 2012. Avec l'entente qui vient d'être conclue, l'UQAM demeure l'université des chargés de cours et du *cheap labour*.

Les doyens cadres : une défaite majeure

La reconnaissance du statut de cadre des doyens et leur retrait de l'unité d'accréditation syndicale ne sont pas un fait divers. Il faut être conscient de ce que cette modification tourne la page de quarante ans d'efforts pour garantir un fonctionnement démocratique et collégial par la désignation, à la direction de toutes les unités académiques, d'un membre de l'unité d'accréditation syndicale professorale et non d'un membre de la direction administrative. Ce qui, depuis le début, a distingué l'UQAM et les autres constituantes de l'UQ, est la structure de la prise des décisions, qui a procédé jusqu'ici de la base vers le sommet et non l'inverse. Les directeurs de département par exemple puisent leurs mandats de l'Assemblée départementale et agissent comme porte-parole de l'assemblée auprès de la direction de l'université. Ils ne sont pas des donneurs d'ordres relayant les directives venues d'en haut. Il en a été de même, dès l'origine, des directeurs de module (ou de programmes) et des vice-doyens des familles, inclus dans l'unité d'accréditation syndicale comme les directeurs de département.

Dès l'octroi, en 1970, de notre certificat d'accréditation ainsi défini, l'administration en avait appelé de cette décision, qui a été confirmée peu après par le tribunal du Travail. Continuellement par la suite, nous avons dû défendre ce précieux acquis contre les velléités administratives de le remettre en question. La plus récente de ces tentatives est la création des facultés sous le rectorat de Paule Leduc avec son projet de doyens cadres. À la suite d'un long débat dans nos rangs, nous avons dit non à ce projet et avons imposé en 1998 un statut de doyens membres de l'unité d'accréditation. Cette victoire ne signifiait évidemment pas que le problème était réglé pour toujours. Rien n'est jamais définitivement réglé, et l'administration a tenté de réaliser dans les faits ce qu'elle avait été forcée de concéder en droit. L'entente qui vient d'être conclue lui donne sa première victoire en quarante

ans pour inverser la structure de la prise des décisions dans notre université.

Un recul de l'UQAM collégiale

Force est de constater que cela porte un coup sérieux à la conception de l'UQAM collégiale et démocratique que nous avons vécue jusqu'ici. L'entente ne verse qu'un baume illusoire sur la plaie en prévoyant la mise sur pied d'un comité de la quadrature du cercle, dont le mandat est de définir des dispositions à inclure dans la convention collective, affirmant « *le respect des principes de collégialité, de gestion participative et d'autonomie des unités académiques que regroupent les facultés* », le tout sous la direction... d'un doyen cadre ! Ce renforcement de la place des cadres dans la vie quotidienne des instances académiques s'inscrit tout à fait dans la tendance promue par la ministre Courchesne et les spécialistes de la « gouvernance » universitaire, qui vise à mettre en échec la gestion collégiale en donnant un poids prépondérant aux représentants extérieurs, provenant le plus souvent du monde des affaires, aux instances supérieures de gestion des universités.

Triste conclusion d'une grève qui a été un modèle de mobilisation, d'engagement à défendre notre université et à réclamer ce qu'il lui faut pour réaliser sa mission. Une grève dont il faut se réjouir qu'elle nourrisse ainsi de réels espoirs de relève syndicale parmi les jeunes membres du corps professoral, ce que les anciens dont je suis n'ont cessé de souhaiter depuis des années.

Valait-il mieux accepter ce règlement que le voir imposé par une loi spéciale dont la menace planait ? À mon avis, lorsqu'on juge un règlement inacceptable, il faut refuser d'y souscrire. Mieux vaut qu'il soit imposé par décret que d'y apposer une signature. C'est le gouvernement seul qui en porte alors l'odieux et la bataille syndicale peut mieux se poursuivre qu'avec des mains liées par un règlement consenti. □



Le temps de l'armistice

// JULES DUCHASTEL – Département de sociologie

Il est curieux d'éprouver de la nostalgie pour une grève. La nôtre a pourtant été un moment d'exaltation. Atteindre un tel niveau de consensus dans un conflit de travail relève du conte de fée. Pourtant nous avons tous ressenti cette montée en puissance d'un mouvement commencé tout doucement au gré de convictions d'intensité et d'orientation variables. Nous avons réussi, à travers le mouvement même de la grève, à reconstruire notre identité, à fabriquer à neuf une communauté de destin partagé. Et cela, sans avoir à recourir à quelque unicité idéologique. Une partie de l'explication vient certainement du fait de l'adversité et d'un sentiment d'injustice profonde. Quoiqu'il en soit, nous avons construit en quelques semaines ce qu'aucune fréquentation académique n'aurait réussi à produire.

À côté de cette exaltation se loge pourtant une grande amertume, une déception profonde face à notre direction. Cela conduit certains d'entre nous à demander des comptes, à souhaiter le blâme, voire à exiger des démissions. C'est à ce problème que je veux réfléchir ici. Je commencerai par dire que je comprends très bien cette frustration et qu'elle n'est certes pas sans fondement. Nous avons raison d'être déçus d'une direction qui s'est repliée sur elle-même et a fait de l'équilibre budgétaire un dogme irréfragable. Notre recteur a été mal conseillé, mais il a choisi ses inspirateurs dont on peut penser qu'ils n'étaient pas très sensibles à la chose académique. De là son attitude obsessionnelle, entretenue tout au long du conflit. Il ne semblait plus avoir d'oreille ou de nez pour capter l'air du temps qui soufflait pourtant comme des bourrasques à partir des lignes de piquetage. Le recteur est un homme opiniâtre. Il nous avait dit au début de sa campagne au rectorat qu'il ne croyait pas au sous-financement de l'UQAM. Le problème était pour lui entièrement dans l'incompétence de ses prédécesseurs. Quand il devint convaincu de notre manque à gagner, il ne s'est jamais départi de cette unique

lecture comptable. Il s'est obstiné à ne considérer que ses engagements à rétablir les finances de l'UQAM. Il a refusé de négocier tant qu'une firme externe n'en soit venue à confirmer les chiffres pourtant déjà établis par l'administration précédente et, encore, tant que ne devienne possible une solution à somme nulle.

Pourtant, le recteur n'a pas que des démérites. On doit lui reconnaître l'extrême difficulté de sa mission depuis qu'il a repris les rênes du pouvoir. Il a certes réussi à consolider l'entente déjà convenue, avant son arrivée, dans le dossier de l'Îlot Voyageur, mais surtout à obtenir une prise en charge totale du Complexe des sciences. Pour y arriver, il a dû accumuler les concessions au fil des jours à un Ministère qui ne cessait de redéfinir les ententes pourtant conclues. Ces concessions nous ont conduit progressivement vers une tutelle virtuelle qui s'est manifestée dans toute sa splendeur au courant de la grève. On peut comprendre l'état d'esprit du recteur qui, tout de même, se disait avoir obtenu le principal. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de s'être accroché à ce sentiment de dette à l'égard de nos apparents bienfaiteurs. On ne peut tout de même pas lui tenir rigueur d'avoir travaillé fort pour obtenir le règlement. J'ajouterai que la négociation avec le Ministère, et la ministre, tout au long de la grève a dû être pénible. Peut-on alors lui reprocher de n'en avoir pas assez fait ou trop peu fait? Il est difficile d'en décider ici. Ce qui reste pourtant, c'est un sentiment de méfiance ou de doute. Peut-on lever ce doute? Peut-on tout simplement nous réconcilier? Je dirais que c'est au recteur à parcourir ce chemin hors de son donjon, vers des professeurs qui n'ont d'autre désir que de relancer avec encore plus de vigueur une université qu'ils chérissent.

Alors, doit-on blâmer notre recteur ou exiger de lui des gestes dramatiques? Je crois que non et cela pour deux raisons. La première découle de la conviction que j'ai

que le recteur est dévoué à l'UQAM et qu'il a recherché pour elle la meilleure part. Cela n'efface pas les critiques que nous pouvons lui adresser, mais cela peut nous inciter à rechercher la paix. La deuxième raison me semble encore plus importante, parce que moins personnelle peut-être. Il s'agit de l'intérêt institutionnel. Sommes-nous dans la position de perpétuer la crise? Rappelons-nous que nous vivons en état de crise depuis une dizaine d'années. Nous avons connu la démission fracassante de la rectrice Leduc, puis le départ dans le déshonneur du recteur Denis, nous avons traversé deux années de turbulences liées à la crise immobilière, nous avons connu une succession de grèves qui, même si nécessaires, n'en ont pas moins des effets sur notre développement. Nous arrivons au bout d'un chemin chaotique. Est-ce vraiment le temps d'aggraver cette crise? Je crois, au contraire, qu'il faut s'assurer de rétablir un climat de calme et de confiance. Il sera toujours temps pour le recteur d'apprécier le moment le plus opportun pour lui de dire « mission accomplie ». Nous pourrions alors rêver de relancer plus loin le projet de notre université. □

Pourquoi adresser une motion de blâme au recteur ?

// DAVID MANDEL – Département de science politique

La grève a mis de l'avant le slogan « *L'UQAM, c'est nous!* ». Mais la devise qui résume encore mieux cette grève est « *Le SPUQ, c'est nous!* ». Jamais de mon souvenir, l'identification de nos membres avec le syndicat n'a été si forte. Jamais nous n'avons été si réunis autour de buts communs. Cette belle solidarité dans une lutte collective pour l'avenir de notre université, ce sens de communauté retrouvé avec nos collègues de travail, a été une source de joie tranquille qui a soutenu notre détermination face à ce long bouleversement de notre vie normale, face à l'incertitude et à la fatigue.

Le renforcement de notre conscience par rapport à la signification du syndicat pour nos conditions de travail et de création est sans doute l'un des « gains collatéraux » les plus importants de la grève. Ce n'est pas un secret pour personne que, avant la grève, une partie importante de nos collègues prêtaient peu d'importance au syndicat, s'identifiant davantage avec l'administration qu'avec leur propre organisation professionnelle. On n'a qu'à mentionner le peu d'empressement à assumer des tâches syndicales, la faible assistance aux assemblées syndicales, la rareté des discussions sur les affaires syndicales lors des assemblées départementales, le choix de nos représentants aux instances universitaires de parfois ignorer les positions syndicales.

Mais si le conflit nous a permis de réaffirmer pour nous-mêmes l'importance du SPUQ, que pouvons-nous dire de la direction de l'UQAM ?

On se souviendra peut-être de l'approbation du futur recteur, lors de sa rencontre avec les membres du SPUQ, de la suggestion que les professeures, professeurs sachent contourner les instances syndicales, notamment sur la question du statut des doyens; ou encore de son plan d'action, qui a souligné l'urgence

de retisser les liens de confiance avec « les multiples partenaires » de l'UQAM, et notamment avec le monde des affaires, mais qui n'avait rien à dire au sujet de la confiance des professeures, professeurs envers la direction, si profondément minée par ses aventures immobilières.

Une fois élu, le nouveau recteur est resté conséquent avec lui-même : violations sérieuses de notre convention collective; absence de quelque réponse que ce soit à notre campagne de « 10 semaines pour un règlement » (il a fallu que le Conseil syndical « envahisse » sa salle de réunion pour l'entendre dire qu'il souhaitait, lui aussi, un règlement rapide, paroles aussitôt oubliées); sa « discrétion » (lire : silence et manque de leadership) pendant les longues semaines de grève; son refus d'appuyer notre demande d'embauche de professeures, professeurs et de maîtres de langue (à la table de négociation, le représentant de la direction est allé jusqu'à nier le bien-fondé de notre revendication), tandis qu'il a bien su faire de notre acceptation du principe des doyens cadres la condition d'un règlement.

Pour ceux et celles qui se demandent si la grève a peut-être appris quelque chose au recteur, je recommande la lecture de ses réactions à la fin du conflit (<http://www.uqam.ca/nouvelles/2009/09-128-reactions.pdf>). Dans ce document, il se dit « très satisfait » de l'entente. Mais à lire ses réactions, on ne pourrait soupçonner que notre grève y a été pour quelque chose. Le recteur souligne la nécessité de l'intervention du gouvernement pour obtenir un règlement, étant donné le manque de moyens de l'UQAM, mais il n'y a aucune mention du fait que c'est notre grève qui a amené le gouvernement à la table de négociation et qui l'a obligé à trouver de l'argent. Au lieu de cela, le recteur salue « *l'effort du Gouvernement* » et remercie « *particulièrement* » la ministre

Courchesne qui a « *littéralement déplacé des montagnes* ». Il remercie également la présidente du CA (dont nous avons demandé la démission) qui l'aurait aidé « *avec force, avec une fine compréhension des enjeux et avec conviction à faire bien apprécier par le Gouvernement la situation de l'UQAM.* »

Enfin, le recteur ne s'oublie pas : « *La discrétion que j'ai moi-même observée sur la place publique m'a permis d'avoir des échanges soutenus et continus avec la ministre Courchesne et le Gouvernement pour mettre en lumière et faire bien apprécier les enjeux essentiels et la dynamique propre à l'UQAM. Ces échanges n'ont jamais cessé et ont porté fruit.* »

On cherchera en vain un mot de regret, par exemple, que pour obtenir ce règlement, il aura fallu sept semaines de grève, avec tous les inconvénients sérieux que cela a causés à l'Université, aux étudiantes, étudiants, à nous-mêmes. Pourtant, si le recteur et la présidente du CA n'avaient pas fait preuve de tant de « discrétion », si le recteur avait accepté l'invitation du SPUQ de faire cause commune avec nous auprès du gouvernement pour assurer l'avenir de l'UQAM, cette grève aurait peut-être pu être évitée. À tout le moins, elle aurait été moins longue.

Pour revenir au titre de ce texte, il s'agit de nous demander si, par notre silence, nous pouvons accepter une attitude si méprisante envers notre syndicat, envers nous-mêmes; de nous demander si c'est le genre de direction dont notre université a besoin. □



Héritiers de la Révolution tranquille !

// FRANÇOIS BERGERON – Département de mathématiques

L'une des constatations importantes des participants à la grève des professeures, professeurs de l'UQAM est manifestement l'urgence de recentrer les orientations de toutes les universités québécoises autour de leur mission sociale de diffusion et de développement de la culture et des connaissances.

Il est aussi devenu évident qu'il faut continuer à dénoncer vigoureusement le discours qui tend à réduire leur rôle à la simple formation d'étudiantes, étudiants et continuer à expliquer clairement pourquoi il est essentiel qu'elles accordent une grande importance à la recherche (surtout libre et fondamentale) et au fait de donner un accès facile à l'expertise qui s'y retrouve.

Il faut de plus agir au sein même des universités pour y conserver l'équilibre, souvent fragilisé par le manque de moyens, entre les impératifs de formation, de recherche, et de vulgarisation. Tout ceci demande non seulement une implication toujours enthousiaste du corps professoral, mais aussi une vision enlevante de la part des administrations universitaires. En effet, en plus de donner le ton et de contribuer au dynamisme des activités universitaires, ces administrations se doivent d'être bien présentes sur la scène publique pour expliquer à la classe politique, tout comme au reste de la société, l'importance et la nature du rôle social des universités.

Malheureusement, ce type d'administration universitaire semble faire gravement défaut au Québec, et la grève récente a clairement mis en évidence que la présente administration de l'UQAM est tout à fait déficiente à ces égards. Ceci n'est pas un constat simplement restreint aux événements entourant la grève, mais plutôt une critique de la façon de faire de plusieurs administrations successives. Les causes profondes de la grève, et les questions soulevées autour de celle-ci, n'ont que mieux souligné qu'on ne peut continuer à remettre à plus tard la mise en place d'une

administration plus dynamique et mieux capable de remplir toutes les facettes de son mandat réel. Il en va de l'avenir des universités au Québec, et par conséquent de l'avenir du Québec lui-même.

Nous avons un urgent besoin d'un recteur capable d'insuffler un dynamisme qui permet la réalisation du plein potentiel de l'UQAM, et qui joue un rôle d'avant-plan sur la scène publique en ce qui concerne les grandes questions liées à la mission universitaire. Bien entendu, tout l'espoir de renouveau ne doit pas être réduit à la seule venue d'un

« messie-recteur ». Il nécessite forcément la mise en place de toute une équipe inspirée qui considère que la mission universitaire se doit d'être au cœur de l'orchestration de ses décisions. Bien entendu, tous les acteurs de la scène universitaire doivent aussi s'impliquer activement dans ce renouvellement de l'engagement social de l'UQAM, visant à conserver pour tous les Québécois et Québécoises un plein accès aux ressources d'une université de premier plan. On ne devrait s'attendre à rien de moins de la part de « fiers » héritiers de la Révolution tranquille. □

Élections au Comité exécutif, au Conseil exécutif et aux instances de l'UQAM

Les élections auront lieu lors de l'Assemblée générale du SPUQ,
le jeudi 21 mai, à la salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400)

COMITÉ EXÉCUTIF

- Présidence : Michèle Nevert
- 1^{er} vice-présidence : Michel Laporte
- 2^e vice-présidence : Louis Martin (mi-temps) et Rachel Chagnon (mi-temps)
- 3^e vice-présidence : Jean-Marie Lafortune
- Secrétariat : Marie-Cécile Guillot
- Trésorerie : Mario Houde

CONSEIL EXÉCUTIF

- Faculté des sciences : Daniel Chapdelaine
- Faculté des arts : poste à pourvoir
- Faculté de science politique et de droit : Rémi Bachand
- École des sciences de la gestion : Céleste Grimard-Brotheridge
- Faculté des sciences humaines : Ève Paquette
- Faculté de communication : poste à pourvoir
- Faculté des sciences de l'éducation : Delphine Odier-Guedj

INSTANCES DE L'UQAM

Conseil d'administration :

- Guy Villeneuve, professeur, Département des sciences comptables

Commission des études :

- Jean-Philippe Uzel, professeur, Département d'histoire de l'art

Corbo : dehors !

// JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ – Département de sociologie

Le seul mot qui puisse venir l'esprit en regard de l'attitude du recteur Corbo en conclusion de l'épisode qui vient de se clore à l'UQAM, c'est : dehors !

Le recteur Corbo s'est en effet montré en deçà de toutes les attentes que pouvaient mettre en lui la communauté universitaire, et le corps professoral en particulier. Par ses manquements aux exigences les plus élémentaires de la tâche qui lui était confiée de représenter véritablement une direction et un leadership pour notre Université, il s'est entièrement et définitivement discrédité vis-à-vis de tous, et la seule chose que l'on puisse légitimement faire à ce point, c'est de lui montrer la porte.

Le mutisme dans lequel il s'était enfermé (et duquel il n'est sorti qu'à une très brève occasion) montrait déjà assez les limites de sa capacité de représentation – et la stature vraiment réduite de son rectorat. Mais c'est justement lorsqu'il est sorti de ce mutisme qu'est devenu clair le rabaissement auquel il consentait, en endossant de manière pratiquement jubilatoire les conditions draconiennes que l'on entendait imposer (et cela, par-dessus sa propre tête !) au corps professoral. Sa volonté apparente de faire corps avec son Université montrait alors la véritable portée de sa direction : un rabaissement consenti aux visées de la ministre Courchesne, dont l'imposition d'un « comité d'évaluation de la tâche » avait à ses yeux valeur de victoire – a-t-on déjà rencontré ailleurs, dans une autre université, un pareil cas de marché de dupe ?

Mais les torts de la direction déficiente du recteur Corbo ne s'arrêtent pas là. La manière par laquelle les négociations se sont déroulées, ainsi que la composition même du comité de négociation mis sur pied par la direction, ont montré le peu de cas que l'on se fait en « haut lieu » du corps professoral. La longueur indue du processus de négociations, tablant sur une totale improvisation et une sidérante absence de capacité de planification et d'administration de la part de la direction,

et qui trahissait l'absence de position forte de la direction pour l'Université vis-à-vis du MELS ainsi qu'un acquiescement à l'abaissement de la valeur du travail du corps professoral, illustre au pire un renoncement au développement futur de notre institution, et au mieux une impuissance administrative et politique dont les raisons sont avant tout à chercher dans l'incapacité à soutenir une vision réelle de la place d'une université dans la société québécoise.

Les déficiences du recteur Corbo se sont également montrées vis-à-vis de l'extérieur de l'Université. Dans les faits, le recteur Corbo s'est en effet laissé imposer une tutelle – et cela, contre toutes les règles qu'il conviendrait d'observer dans un tel cas, et au premier chef, celle qui impose de reconnaître justement qu'une direction ne possède plus de pouvoir d'administration, mais de le reconnaître publiquement, puisque cela découle d'une décision gouvernementale. Au lieu de cela, c'est-à-dire au lieu de réclamer haut et fort que l'imposition d'une tutelle devait recevoir une reconnaissance publique et une sanction politique (cette dernière assortie des conséquences que le geste comporte en lui-même), le recteur Corbo s'est écrasé. Et il s'est écrasé en se contentant de l'impuissance qui lui était imposée de l'extérieur, mais toujours en catimini, par une ministre et un gouvernement qui n'osent même pas poser de tels gestes d'autorité et de pouvoir ouvertement, car ils auraient alors au moins à les justifier, à les légitimer, et à les faire accepter par les principaux intéressés et à la population en général, par le biais d'un argumentaire qui leur fait toujours jusqu'ici cruellement défaut – et pour de bonnes raisons, puisque tout le monde sait aujourd'hui que le gouvernement Charest, le MELS et l'ancien ministre Jean-Marc Fournier ont leur large part de responsabilité dans les déboires de l'UQAM liés entre autres aux « investissements » immobiliers, à quoi a tenu essentiellement en dernier ressort l'ingérence, les tergiversations et l'autoritarisme déployés dans le contexte des négociations.

Au-delà de ces manquements, très graves, le recteur Corbo s'est en fin de compte complètement aplati, dans les dernières heures de la situation de crise de l'Université, en reconnaissant implicitement que tout désormais échappait à la direction de l'Université. Un seul constat en effet ressort de la grève que vient de mener le corps professoral, avec l'appui du reste de la communauté universitaire : la relance de notre Université tient aux acteurs qui se tiennent debout, et sont capables d'entretenir un projet d'avenir pour cette institution en retraduisant le symbole qu'elle représente dans un passage vers l'avenir.

Il faut donc montrer la porte au recteur Corbo. Il faut alors lui montrer la porte, et cela sans même faire l'effort de la lui ouvrir; là où il en est en effet, au niveau d'aplatissement où il s'est rendu, cela n'est pas nécessaire : il peut se contenter tout simplement, et sans autre cérémonie, de passer en dessous. □

Remerciements au personnel de l'UQAM

Au nom de toutes les professeures, de tous les professeurs, nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux membres du personnel du Service des immeubles et de l'équipement (conciergeries, appels de service et réservation de locaux), du Service de l'audiovisuel (colloques, congrès et conférences), du Service de la reprographie (service de production - impression - reliure) et des Services alimentaires (Saltimbanques) qui ont contribué à la réalisation de nos activités pendant la grève. Nous les remercions pour l'attention qu'ils ont accordée à nos besoins (des demandes de dernière minute) en répondant avec solidarité et professionnalisme, merci.



RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009

La négociation de la convention collective et le reste...

// JEAN BÉLANGER – 1^{er} vice-président

À la sortie de la négociation du renouvellement de notre convention collective, qui a commencée en avril 2007, il ne sera surprenant pour personne de constater que ma tâche, comme premier vice-président au SPUQ, pour l'année 2008-2009, ait été monopolisée par cette négociation. Malgré la place importante qu'a prise cette négociation, il y a également toutes les tâches liées à la vigie de l'application de la précédente convention collective ainsi qu'à son application qui ont contribué à occuper mon temps.

Renouvellement de la convention collective

Au chapitre du renouvellement de la convention, les activités du comité de négociation se sont accrues de façon importante à partir de l'automne 2008, par la production de plusieurs communications, un *SPUQ-Négo* et une dizaine de *Flash-Négo* qui ont permis d'informer presque à la semaine, ainsi que de mobiliser les professeures, professeurs en vue de faire pression sur la direction. À partir de décembre 2008, moment où la campagne « 10 semaines pour régler » a été lancée, les activités se sont encore intensifiées : communications, assemblées et relance de la négociation avec le nouveau comité de négociation patronal. Le point culminant de notre action dans cette tâche à la première vice-présidence est sans nul doute les sept semaines de grève qui se sont conclues par plusieurs *blitz*s de négociation et l'obtention d'une entente de principe le 24 avril 2009.

Dans toute cette aventure de négociation, qui a duré plus de deux ans, j'ai été appuyé par sept collègues qui ont maintenu le cap et leur engagement jusqu'à la toute fin. Je

pense ici aux sept membres du comité de négociation, soit Normand Baillargeon, Alain Brouillard, Laurence-Léa Fontaine, Mario Houde, Pierre Lebuis, Louis Martin et Guy Villeneuve. Il m'apparaît également important de souligner ici la contribution du deuxième vice-président du SPUQ, André Breton, qui m'a précieusement conseillé et également remplacé à deux reprises lors d'absences à la table de négociation.

Application de la convention collective

Dossiers collectifs

À ce chapitre, nous avons fait des griefs et suivis sur différents dossiers notamment l'application de la politique de remplacement des ordinateurs pour les professeures, professeurs, le respect du plancher d'emploi de 1 010 professeures, professeurs, le respect de la moyenne cible institutionnelle, l'intégration de la TÉLUQ et le plan stratégique institutionnel.

Dossiers individuels

Un des volets moins connu, mais essentiel du rôle de la première vice-présidence est d'appuyer nos collègues dans le respect de leurs droits, que ce soit lors de leur évaluation, de leur promotion ou dans toute autre circonstance touchant à l'application de la convention collective. J'ai donc eu à répondre à plusieurs collègues, que ce soit pour des questions ponctuelles très pointues ou encore par des rencontres répétées. À titre d'exemple, il y a eu quelques demandes afin de faire respecter nos droits en ce qui a trait à l'application des critères institutionnels pour l'octroi de la promotion ou encore pour l'évaluation pour la permanence.

Autres aspects de la tâche

Afin de faire avancer l'ensemble des dossiers de la première et de la deuxième vice-présidence, j'ai assumé l'animation, pour le syndicat, du comité bipartite de relations de travail. C'est fréquemment à ce comité que se sont négociées les différentes lettres d'entente visant à tenir compte de certaines situations particulières touchant soit les professeurs ou le fonctionnement des départements ou programmes.

Je terminerais en remerciant mes collègues de l'exécutif qui m'ont appuyé dans mes tâches à ce poste et notamment notre deuxième vice-président André Breton, qui a été d'un soutien inestimable. De plus, je ne peux laisser sous silence l'important travail réalisé par notre conseiller syndical, Alain Brouillard, dans l'ensemble des dossiers liés à l'application et à la négociation de la convention. Sans ce soutien, il est clair que la possibilité de maintenir des activités professorales autres que syndicales serait simplement irréalisable. □

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009

Fin de (dernier) mandat...

// ANDRÉ BRETON – 2^e vice-président

En ajoutant un sixième poste au Comité exécutif du SPUQ au printemps 2006, l'Assemblée générale a assigné au deuxième vice-président la tâche d'assister le premier dans ses responsabilités d'application et de négociations des conventions collectives. Et on peut dire qu'elle a vu juste... le boulot n'ayant pas manqué !

Tintin chez les maîtres de langue

Même si elle semble mal aimée de l'UQAM, l'École de langues recèle des particularités qui en font un lieu et une équipe d'exception. Vingt-huit maîtres de langue – incluant la directrice de l'École – ont charge de quatre regroupements linguistiques offrant sept certificats et plusieurs programmes courts, tous de premier cycle, pour un total annuel d'environ 375 groupes-cours et 13 500 étudiants-cours (16 000 avant les resserrements budgétaires). La capacité effective d'enseignement varie de 30 % à 35 %, ce qui indique bien l'urgente nécessité de nouveaux postes de maîtres de langue.

C'est sur cette toile de fond que j'ai agi quotidiennement en matière d'application de la convention collective des maîtres de langue, et également comme porte-parole syndical pour le renouvellement de cette convention. Nous avons bien préparé notre projet, par un travail de révision méticuleux en compagnie des délégués syndicaux Carey Nelson et Malika Ech-Chadli. Une fois le projet syndical adopté en Assemblée des maîtres de langue le 4 avril 2008, Marie-Cécile Guillot nous a rejoints au comité de négociation en raison de son expérience de la négociation antérieure et de sa participation à l'étude d'équité salariale pour les maîtres de langue.

Avec deux grèves pour le prix d'une, l'administration en avait oublié la seconde : la négociation fut lente... mais brève !

Presque inexistante et souvent reportée, elle fut conclue le dernier jour, la dernière nuit sur fond de mépris : un seul poste pour l'immédiat, et un comité pour la suite ! D'accord, mais bien avant 2013...

Le SPUQ-Info (ouvert aux collègues)

J'ai accordé beaucoup d'attention à la parution régulière du *SPUQ-Info*, dont j'estime qu'il constitue une assise importante de notre action. Le présent numéro constitue un exemple éloquent de cette ambition d'alimenter la réflexion et l'expression d'opinions. C'est un travail intense, qui culmine dans les derniers jours sous l'habile et combien précieux concours de notre attaché d'administration Michel Leclerc, qui en assure la mise en page et la production, ainsi que de Céline Beaulieu, œil de lynx de la révision linguistique, et de Marie-Cécile Guillot, qui agit avec doigté en doux renfort de nos efforts. Profitant de ce dernier numéro sous ma responsabilité, je leur dis toute ma reconnaissance et mon estime.

Retraite et assurances collectives

Drôle de passion, mais l'appréhension de la retraite pour des collègues qui ont pris l'habitude d'oublier qu'il pouvait y avoir une vie en dehors de la carrière professorale m'a amené à développer une expertise appréciée en matière de service-conseil à la retraite. En sus de deux « séminaires » annuels, l'un pour les moins de 60 ans (perspective moyenne ou lointaine), l'autre pour les plus de 55 ans (perspective immédiate), ce dernier offert conjointement par le SPUQ et l'UQAM, je me rends disponible auprès des collègues qui souhaitent valider leurs hypothèses financières et préciser leur réflexion.

Situation moins aisée, le SPUQ doit souvent soutenir des collègues pour s'assurer d'un suivi adéquat des protections en cas de maladie; sauf exception, nous ne faisons pas

d'intervention directe auprès de l'assureur, mais en prenant fait et cause pour nos collègues, nous nous assurons que le Service du personnel enseignant agit avec respect et célérité. Ce qui est le cas, généralement, et il y a lieu de le reconnaître.

Nous avons été présents, ma collègue Lucie Lamontagne et moi, aux réunions du Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC), où notre collègue Marc Chabot, de Sciences comptables, accomplit un travail remarquable à titre de porte-parole syndical à la Table réseau de négociations. Il faut signaler aussi l'engagement, l'expertise et la compétence de notre camarade du SEUQAM, Michel Lizée, qui représente l'ensemble du personnel salarié de l'UQAM au Comité de retraite, étant membre également du Comité exécutif du RRUQ ainsi que de son Comité de placement. René Delsanne, du Département de mathématiques, préside ce Comité de placement, et Marie-Hélène Noiseux, du Département de finance, en est membre également, tous deux représentant les participants « actifs » au Comité de retraite. Enfin, Claude Pichet, du Département de mathématiques, représente le SPUQ au Comité réseau des assurances collectives (CRAC) et est membre de son Comité technique. Je me permets en votre nom de saluer leur grande implication.

La relève est là...

Je suis revenu au Comité exécutif du SPUQ, il y a de cela trois ans, parce que des postes s'annonçaient vacants là où la défense des collègues commande une réponse immédiate. J'ai fait équipe avec Jean Bélanger, dont la rigueur et l'intelligence vive m'ont beaucoup inspiré. Cette grève, inattendue, nécessaire, magnifique même, nous aura Jean et moi confortés dans nos efforts des récentes années : la relève syndicale est là, à l'image des jeunes profs, ce qui permet de passer le flambeau avec confiance ! □



RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009

Rapport annuel

// MICHEL LAPORTE – 3^e vice-président

Au-delà du bilan des activités réalisées, ce second rapport annuel est une occasion de réitérer mon engagement syndical. Je suis à l'exécutif du SPUQ depuis décembre 2007. Je termine donc ma première année complète au poste de troisième vice-président. Au cours de cette année, le renouvellement de notre convention collective et la question de la gouvernance ont mobilisé la plus grande part de mon énergie.

La rédaction finale de notre nouvelle convention est en voie d'être achevée et la solidarité retrouvée entre les professeurs et le syndicat est sûrement le plus beau fruit qu'a produit notre grève. Les problèmes laissés en suspens sont cependant importants. Outre celui du manque de nouveaux postes de maître de langue, notre nouvelle convention n'a en rien réglé le statut des doyens, et derrière ce projet du recteur se cache une certaine vision de l'Université qu'il nous faut collectivement continuer à mettre en question.

Par exemple, qu'advient-il des partenaires privilégiés inscrits dans la politique des services à la collectivité (les organismes populaires, les groupes de femmes, les groupes communautaires, les comités de citoyens et les groupes non gouvernementaux) lorsque ce service passera à l'heure facultaire? Cette question montre clairement qu'on ne peut réduire le parachèvement de l'organisation facultaire à un simple délestage sans conséquence de fonctions administratives vers les facultés. Il y a bien un risque pour que cette décentralisation de pouvoir atteigne notre identité collective.

Outre la participation aux activités de grève, qui sont quand même exceptionnelles dans la vie d'un syndicat, je me suis plus particulièrement occupé des concertations avec les représentants professoraux de la Commission des études et du Conseil d'administration. C'est la concertation

avec les professeures, professeurs de la Commission des études qui a mis au jour le dépassement par l'administration de la moyenne cible conventionnée.

Mes rencontres hebdomadaires avec le SÉtuE, le SCCUQ et le SEUQAM ont eu pour but de maintenir une solidarité intersyndicale et de planifier des actions concertées. Au sein de l'intersyndicale, chaque syndicat est responsable de la réalisation d'une partie des tâches permettant de concrétiser les actions décidées en groupe. C'est ainsi que le SPUQ a hérité de la réalisation, avec l'aide de la CSN, de la bannière « *L'UQAM, c'est nous !* ». L'inter mob, qui regroupe les associations étudiantes et les syndicats, s'est également réunie pour appuyer le SEUQAM dans ses moyens de pression.

Les nombreuses activités relatives à la grève (réunions de coordination de toutes sortes, distribution et confection de pancartes, visites au Palais de justice pour répondre de l'injonction, participation aux activités de grève, rencontre avec les médias, réunions avec le comité de négociation, etc.) ont empêché le fonctionnement régulier de l'exécutif. En temps normal, la participation hebdomadaire au Comité exécutif permet l'échange d'informations sur les dossiers dont nous sommes responsables. Ces réunions servent en outre à la coordination des tâches et à la préparation des conseils exécutifs, des conseils syndicaux et des assemblées générales. La division du travail durant la grève nous a souvent isolés les uns des autres rendant la planification des réunions difficiles.

Finalement, je me suis aussi occupé de ce qu'à l'exécutif nous nommons les relations avec l'externe. Ce volet du travail syndical consiste en la participation aux réunions des organismes dont nous sommes membres (FP, FQPPU, CLIUQ, CSN) pour faire rapport aux intéressés. Ce travail est à géométrie variable puisqu'il comprend aussi les colloques, les questions de privilège et toutes

les initiatives des différents sous-comités de ces organismes. Ce volet comprend aussi les réponses aux nombreuses demandes de dons et appuis qui nous sont adressées.

Je suis venu au syndicat pour assumer un devoir de reconnaissance envers les militants de la première heure et envers ceux d'aujourd'hui. Depuis un an et demi, je participe à la vie syndicale, j'ai vécu des moments de frustration, des moments de découragement même, mais je reste fier d'avoir posé des gestes ou tenu des propos qui en bout de piste ont fait une différence dans le déroulement des choses. □

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009

La richesse de l'UQAM, c'est aussi ses professeures, professeurs

// LUCIE LAMONTAGNE – trésorière

La fonction de trésorière implique non seulement la gestion de la trésorerie, du Salon des professeures, professeurs, la participation à divers comités de l'UQAM, de la Fédération des professeures et professeurs d'Université (FQPPU) ou de comité de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC) mais aussi la préparation de dossiers et l'analyse de tout document de nature financière ou ayant des incidences financières reliés aux activités de l'UQAM.

L'année 2008-2009 s'annonçait en continuité avec les divers plans de redressement incluant celui de PriceWaterhouseCoopers, tel que bonifié par le recteur Corbo, et un défunt rapport aux « sages » qui finalement n'a laissé aucune trace. Durant une certaine accalmie pendant l'été, je me suis investie dans l'étude de la situation de l'enseignement à distance au Québec et du positionnement de la TÉLUQ en fonction des forces et faiblesses de l'UQAM et de ses ressources financières. En septembre 2008, les résultats ont été présentés au Conseil exécutif et ont servi de base à l'élaboration de la position du SPUQ dans le dossier du rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM. Plusieurs des conclusions de cette étude ont été présentées aux membres du Comité Brossard et se sont retrouvées dans le rapport de ce comité.

Au début de l'automne, le rapport du Comité sur le financement de l'UQAM a permis d'identifier certaines pistes pour augmenter la part de l'UQAM dans la tarte du financement universitaire mais l'analyse de ce rapport par le SPUQ a montré qu'il était généralement un peu trop optimiste et difficilement réalisable à court terme. Par contre, ce rapport ne s'était jamais penché sur les revenus du MELS générés par le travail des professeurs alors qu'une telle

analyse avait été faite au SPUQ et montrait qu'un poste de professeur non seulement ne coûtait rien à l'UQAM car il générait plus de revenus que la dépense salariale. S'ensuivit le Rapport du Vérificateur général, qui a été un moment de soulagement, car il montrait qu'effectivement la situation immobilière maintenait l'UQAM dans un carcan financier étouffant tout en démontrant que la survie de l'UQAM passait par la délivrance de l'Îlot Voyageur et d'un financement adéquat du Complexe des Sciences, ce que le SPUQ avait toujours affirmé suite aux analyses effectuées. La ministre Courchesne a alors annoncé un financement du complexe des Sciences par le MELS (180 M\$) et l'ouverture d'une Fiducie pour l'Îlot Voyageur de 200 M\$. Malgré cette bouffée d'air frais, le budget de l'UQAM montrait toujours un déficit, du moins selon l'administration de l'UQAM. L'analyse des états financiers et des budgets révisés a mis en lumière plusieurs éléments troublants, entre autres, des coûts faramineux à des firmes d'experts de toutes sortes, des frais financiers encore élevés et d'autres anomalies comptables (virements interfonds) alors que les revenus augmentaient. Il était certainement très tactique pour l'UQAM de jouer la carte du déficit alors que les négociations des conventions collectives du SPUQ piétinaient. Mais en même temps, il y avait une meilleure transparence des dossiers financiers de telle sorte qu'il a été possible d'avoir des discussions constructives avec les responsables financiers de l'UQAM. Ainsi, ils ont pu nous confirmer que les montants promis par la ministre Courchesne tardaient à arriver. Finalement, il a fallu que la trésorerie se prépare au pire, c'est-à-dire, à la grève, fasse des prévisions budgétaires en fonction de différentes hypothèses, négocie des marges de crédit et mette en place toutes les structures nécessaires d'un bureau des allocations de grève en provenance des fonds du SPUQ et de la CSN. Dès la mi-février, nous étions prêts.

La grève a été une période d'intense travail de trésorerie, particulièrement au niveau de la gestion des présences aux activités de grève, des demandes d'exemption, des nombreux rendez-vous journaliers avec des professeurs et de l'émission des chèques d'allocation sur une base hebdomadaire. La trésorière a pu compter sur le soutien d'étudiantes, d'étudiants engagés par le SPUQ, sur celui des professeures, professeurs membres du comité des allocations qui ont fait un travail remarquable, quoique toujours dans l'ombre, mais aussi sur l'expertise et le travail indispensable de Michel Leclerc, professionnel du SPUQ, et sur la disponibilité et la patience de Céline Beaulieu, l'adjointe au secrétariat du SPUQ, devant l'affluence de professeures, professeurs désireux de rencontrer la trésorière.

À toutes ces activités spécifiques à la trésorerie, s'additionne le rôle de membre du comité exécutif et du conseil exécutif. À ce titre, j'ai pu participer directement aux nombreuses discussions et décisions sur les dossiers courants du SPUQ mais encore plus durant la période de grève avec le comité de négociation et les autres comités de grève, selon les besoins. J'ai pu aussi rencontrer les professeures, professeurs sur les lignes de piquetage lorsque c'était possible, ce qui m'a permis de découvrir la richesse du corps professoral de l'UQAM.

Ainsi, j'ai eu la chance unique de vivre une année intense, riche de rencontres avec des collègues remarquables tout en apportant un peu ma contribution à la résolution de cette situation. La trésorerie ne s'est pas occupée seulement des questions d'argent mais a aussi eu la chance de mieux découvrir la richesse des professeures, professeurs de l'UQAM dans cette période éprouvante pour certains mais aussi exaltante pour d'autres. □



RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009

La vie quotidienne du secrétariat

// MARIE-CÉCILE GUILLOT – Secrétaire

L'année 2008-2009 a été une année particulière comme chacun peut s'en douter; en effet, en plus des tâches prévues pour la secrétaire dans les *Statuts et règlements du SPUQ* (préparation des réunions, rédaction des procès-verbaux des différentes instances syndicales, responsabilité de l'organisation générale du secrétariat), cette année, j'ai participé à la préparation de différentes rencontres avec nos collègues. Pour ne citer que quelques-unes, il y a eu les journées d'accueil des nouvelles, nouveaux professeurs et maîtres de langue, les rencontres avec les directrices, directeurs de département et de programmes, les rencontres « *SPUQ 101* », la remise des bourses du SPUQ.

Effervescence au secrétariat...

Puis, après cette « routine », peu avant les Fêtes de fin d'année, voyant que les négociations pour le renouvellement des deux conventions collectives du SPUQ piétinaient, nous avons adopté l'échéancier qui visait un règlement pour le 15 février 2009. Et là, tout s'est précipité. Comme il ne se passait toujours rien aux tables de négociation, ensemble, en Assemblée générale, nous avons voté des journées de grève puis des semaines de grève. Durant toute cette période, il a fallu être présent sur tous les fronts : entre les feuilles de présence, l'organisation des premiers piquetages, la préparation des réunions (on avait à peine fini une AG qu'il fallait préparer la suivante, donc des PV à faire à la vitesse grand V), les réunions du comité exécutif, les réunions avec le comité de négo des profs, les réunions avec le comité de négo des maîtres de langue, les rencontres avec les différents comités de grève, la présence sur les lignes de piquetage et aux différentes manifestations, les centaines de courriels quotidiens à gérer... et j'en passe... Ouf! Je suis arrivée à la fin de la grève un peu fatiguée, certes, mais grandie

d'une expérience enrichissante qui restera gravée longtemps dans ma mémoire et avec une tête remplie de souvenirs heureux; durant cette période intense, j'ai rencontré des collègues (mobilisés, motivés, impliqués, créatifs) de tous les départements de notre Université, et collectivement nous avons bâti une collaboration pour faire en sorte que cette grève soit une réussite et nous apporte gain de cause. Dans 30 ans (à la prochaine grève? !), on reprendra le discours de nos collègues plus anciens qui nous rappelaient leur expérience de 1976-1977...

Négociation de la convention collective des maîtres de langue

En avril 2008, lors d'une Assemblée générale du SPUQ avec l'unité d'accréditation des maîtres de langue, il a été résolu que je serais membre du comité de négociation de la convention collective des maîtres de langue, donc à ce titre, j'ai participé aux séances de négo ainsi qu'à la préparation de ces rencontres. J'en suis à ma deuxième expérience de négociation de la convention collective des maîtres de langue (en plus de ma participation aux travaux sur l'équité salariale), et à chaque fois, il y a tout un travail à faire auprès de l'administration de l'UQAM pour faire connaître l'École de langues et la tâche des maîtres de langue. La négociation s'est terminée sur une note un peu amère (à boire), cependant la bataille continue!

Élections dans les instances de l'Université

Une des tâches de la secrétaire est de voir, en concertation avec le Secrétariat des instances de l'UQAM, à ce que soient pourvus les postes des représentants professoraux au Conseil d'administration, à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources. De concert avec le Secrétariat des instances, la tâche consiste à produire des avis de vacances, à recueillir

les candidatures, à en établir la liste officielle (distribuée dans tous les départements) et à préparer les assemblées d'élections. La secrétaire du SPUQ rédige le procès-verbal de ces assemblées d'élections. Cette année, une assemblée d'élection a été organisée dans le but de pourvoir un poste au Conseil d'administration et un à la Commission des études.

Participations diverses

À ces activités se greffent des activités ponctuelles auxquelles je participe. J'assiste notamment aux Conseils fédéraux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), aux réunions du CLIUQ (Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et professeurs du réseau de l'Université du Québec) ainsi qu'aux Conseils fédéraux de la Fédération des professionnelles de la CSN.

Enfin, j'aimerais souligner le soutien précieux et inestimable des deux employés du SPUQ, Céline Beaulieu et Michel Leclerc, dont le professionnalisme et la disponibilité sont plus qu'appréciables. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur efficacité dans le travail effectué, et ce, souvent sous pression. J'apprécie grandement travailler avec cette chaleureuse équipe. □



Photo : Claude Braun

273
mai 2009



BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL